

# Financement additionnel pour aider la reprise des PME albertaines touchées par la pandémie de COVID-19

13 avril 2021

---

Le gouvernement de l'Alberta a annoncé la prolongation de son programme de subvention destinée à la relance des petites entreprises afin d'octroyer davantage d'argent aux créateurs d'emploi qui en ont bien besoin pour tenir bon jusqu'à la fin de la pandémie de COVID-19.

En effet, les entreprises touchées par les plus récents ordres de santé publique pourront obtenir jusqu'à 10 000 \$ dans le cadre de la subvention destinée à la relance des petites et moyennes entreprises (*Small and Medium Enterprise Relaunch Grant*) dès la seconde moitié d'avril.

De plus, les entreprises ayant débuté leurs activités entre le 1<sup>er</sup> mars 2020 et le 31 mars 2021, ainsi que les hôtels, les compagnies de taxis et les services de covoiturage, seront désormais admissibles à ce programme de subvention.

« Les petites entreprises ont souffert énormément des restrictions imposées en raison de la pandémie et ont fait de réels sacrifices pour protéger notre système de soins de santé et pour sauver des vies. C'est pourquoi le gouvernement de l'Alberta a déjà engagé plus de 500 millions de dollars en subventions destinées à la relance des petites et moyennes entreprises (*Small and Medium Enterprise Relaunch Grant*) et que nous élargissons aujourd'hui notre programme. »

*Jason Kenney, premier ministre*

« Nous continuerons de soutenir les petites entreprises à qui nous avons demandé de faire des sacrifices pour nous aider à protéger la population albertaine durant cette pandémie. L'économie albertaine repose sur une relance réussie des petites entreprises et nous serons là pour les aider à traverser cette pandémie. »

*Doug Schweitzer, ministre de l'Emploi, de l'Économie et de l'Innovation*

« Nous savons à quel point l'année dernière a été difficile pour les petites entreprises et ce programme leur fournira les capitaux dont elles ont tant besoin. »

*Martin Long, secrétaire parlementaire pour la Petite Entreprise et le Tourisme*

« L'annonce faite aujourd'hui est une bonne nouvelle. Pour la survie des petites entreprises, il faut absolument que des mesures de soutien adéquates soient mises en place jusqu'à la réouverture complète de l'économie. »

*Annie Dormuth, directrice des affaires provinciales de l'Alberta, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante*

« Ne pas être admissibles aux programmes d'aide a été la principale source de frustration pour les entrepreneurs qui se sont lancés en affaires au tout début de la pandémie. C'est un programme fort nécessaire pour aider les PME qui font leur part pour lutter contre la pandémie. »

*Ken Kobly, président-directeur général, Alberta Chambers of Commerce*

« En raison de l'incertitude qui perdure, les entreprises albertaines ont besoin d'avoir accès à des mesures de soutien évolutives. La prolongation de la subvention destinée à la relance constitue un appui essentiel aux entreprises, leur donnant ainsi l'assurance qu'elles pourront traverser cette période difficile et en sortir plus fortes. »

*Murray Sigler, directeur général par intérim, Calgary Chamber of Commerce*

« Les entreprises attendaient avec impatience ce financement accru. Cela fait déjà plus d'un an qu'elles font face à des pertes importantes de bénéficiaires; elles auront donc besoin d'une aide continue. »

*Janet M. Riopel, présidente-directrice générale, Edmonton Chamber of Commerce*

Jusqu'à ce jour, le programme de subvention destinée à la relance a reçu près de 50 000 demandes pour un total de quelque 500 millions de dollars. Grâce à cette nouvelle prolongation, les petites entreprises qui répondaient aux critères des trois phases de financement auront reçu jusqu'à 30 000 \$ chacune.

La subvention destinée à la relance des petites et moyennes entreprises (*Small and Medium Enterprise Relaunch Grant*) offre une aide financière aux entreprises, aux coopératives et aux organismes sans but lucratif de l'Alberta qui ont dû fermer ou réduire leurs activités en raison des ordonnances de santé publique et qui ont subi une perte de revenus d'au moins 30 % en raison de la pandémie de COVID-19. Pour être admissibles à cette subvention, les entreprises et organismes doivent avoir moins de 500 employés.

La subvention obtenue peut servir à :

- Compenser les coûts de mise en œuvre de mesures pour lutter contre la COVID-19, incluant l'achat de produits de nettoyage et d'équipements de protection individuelle;
- Payer leurs loyers, les salaires de leurs employés ou les frais de remplacement de stocks;
- Accroître leur présence en ligne ou élargir leurs possibilités de commerce électronique afin de continuer à servir leurs clients.

Les demandes seront acceptées jusqu'au 31 mai et le budget total est de 350 millions de dollars.

Le programme SMERG mis à jour remplacera donc le programme de prestations bonifiées pour les entreprises touchées par la pandémie de COVID-19 (*Enhanced COVID-19 Business Benefit*) et offrira une aide financière à un plus grand nombre d'entreprises affectées par les mesures de santé publique accrues qui ont été annoncées le 6 avril dernier.

En réaction à la pandémie de COVID-19, le gouvernement de l'Alberta met en œuvre des mesures précises visant à aplatir la courbe, à soutenir les petites entreprises et à protéger le système de santé albertain, et ce, afin de sauver la vie et le gagne-pain des Albertains et Albertaines.

## **En bref**

- Les entreprises admissibles à cette nouvelle subvention de 10 000 \$ pourront soumettre leur demande au cours de la seconde moitié du mois d'avril.
  - Les demandes soumises dans le cadre du précédent programme et reçues avant le 31 mars seront traitées comme prévu.

- Les entreprises qui n'ont aucune demande d'aide dans le cadre de la première phase du programme SMERG pourront uniquement recevoir le nouveau paiement de 10 000 \$.
- Les entreprises n'auront pas à rembourser la subvention qui leur sera octroyée.
- Les petites et moyennes entreprises représentent une part importante de l'économie albertaine, comptant pour plus de 99 % de toutes les entreprises et pour 55 % de tous les emplois.
- En date du 6 avril, le gouvernement de l'Alberta a versé plus de 451 millions de dollars à plus de 39 000 petites entreprises par le biais de son programme de subvention pour la relance des petites et moyennes entreprises (*Small and Medium Enterprise Relaunch Grant*).
- Depuis le début de la pandémie de COVID-19, le gouvernement de l'Alberta a investi des milliards de dollars pour aider les créateurs d'emplois sous différentes formes, dont :
  - Report de six mois de la perception de l'impôt des sociétés, ce qui représente un allègement de 1,5 milliard de dollars;
  - Report des impôts fonciers scolaires et gel du taux à son niveau de 2019;
  - Report des primes à verser à la WCB et autorisation de payer seulement 50 % des primes des petites et moyennes entreprises, ce qui leur permettra d'économiser 350 millions de dollars;
  - Report de 90 jours des paiements de factures de services publics;
  - Suspension des expulsions commerciales et interdiction d'augmenter les loyers et d'imposer des frais de retard.
- D'autres mesures de soutien pour les entreprises sont offertes par le [gouvernement fédéral](#).

## Renseignements connexes (en anglais seulement)

- [Small and Medium Enterprise Relaunch Grant](#) (Subvention pour la relance des petites et moyennes entreprises)

## Multimédia (en anglais seulement)

- [Regarder la conférence de presse](#)
- [Voir les photos de l'événement](#) (*disponibles après l'événement*)

## Demandes de renseignements des médias

[Justin Brattinga](#)

780 203-0177

Attaché de presse, Emploi, Économie et Innovation

*Pour d'autres ressources gouvernementales traduites en différentes langues, consultez [alberta.ca/covid-19-translated-resources.aspx](http://alberta.ca/covid-19-translated-resources.aspx).*